



GROUPEMENT LYON METROPOLE

Tél 04 78 84 18 48

lyonmetropole@lyon-rhone.fff.fr

SECRETARIAT

Mme Christine BLANCHARD /Jean-François BLANCHARD.

Pour information le club du **CS LYON 8°** en catégorie U 13 est suspendu à titre conservatoire jusqu'à nouvel ordre. Les équipes qui devaient les rencontrer sont **exempts** pour les prochaines rencontres.

Le calendrier U 11 à été envoyé aux clubs avec quelques "coquilles " nous vous avons renvoyés un correctif et mis les rencontres sur le site du District.

Le calendrier U 13 est à vérifier sur vos agendas FOOT-CLUB des modifications ont eu lieu.

Merci aux clubs de communiquer leurs horaires surtout en U 11 et pas le vendredi pour le samedi.

En u 11 également attention au nombre de joueurs que vous faites jouer 8+2 maximum et non 12 comme vu sur un plateau.

Vérifier aussi vos messageries, des communications importantes concernant vos rencontres peuvent être diffusées.

Respectez les règles du jeu en U 7, exemple 3+1 joueur sur le terrain et non pas l'ensemble de votre effectif faites tourner le plus souvent vos remplaçants.

Remerciements au Président et à l'ensemble des dirigeants du **VENISSIEUX FC** de nous avoir accueillis pour la rentrée des U7 .

Prompt rétablissement à notre ami Hervé MOLINARI en proie a quelques ennuis de santé.

Petite alerte :

LYON SPORT METROPOLE : aucune licence dans toutes les catégories ????

Pour toutes catégories, il est important de faire attention aux numéros de licences que vous mettez. Nous vérifions si les licences ont bien été demandées. Si ce n'est pas le cas, nous ferons remonter l'information au District.

Pour les horaires des matchs : dans chaque club il doit y avoir un planning à respecter. Il nous est IMPOSSIBLE chaque semaine de modifier les horaires au dernier moment. Certains nous transmettent un mail le vendredi ou jeudi pour le match du Samedi difficilement gérable pour les clubs.

COMMISSION COUPE L.GUICHARD

Mr ANASTASI Patrick 06 66 61 67 52 glmu20u11@gmail.com

Equipes inscrites au 25/09/18 à vérifier : 500124 Asvel Villeurbanne 2 / 504303 Meyzieu 2 / 504416 Ent.S. Charly F. 1 / 504416 Ent.S. Charly F. 2 / 514696 J.S.Irigny 1 / 514696 J.S.Irigny 2 / 520835 A.S. Des Buers Ville 1 / 520835 A.S. Des Buers Ville 2 / 521194 U.S.M Pierre Benite 2 / 523960 Et.S. Trinite Lyon 2 / 526814 A.S. Bellecour Perra 2 / 532336 Villeur A.S.A 1 / 533109 F.C. Gerland Lyon 2 / 538617 St Fons Port. 1 / 552404 As Confluence 1 / 581938 F.C.St Fons 1 / 582739 Venissieux Fc 3 / **Inscription MAIA SONNIER par mail.**

Pensez à vous inscrire même si vous êtes engagé en Coupe du Rhône nous vous intégrerons en cas d'élimination jusqu'au 32 de finale. Nous préciser le numéro d'équipe son niveau et le nom du responsable.

1^{er} Tour L.GUICHARD le 28 octobre. Tirage le lundi 8 Octobre au GLM.

COMMISSION COUPE U17

Mr ANASTASI Patrick 06 66 61 67 52 glmu20u11@gmail.com

Equipes inscrites au 25/09/18 à vérifier : 500124 Asvel Villeurbanne 2 / 504416 Ent.S. Charly F. 1 / 504671 Decines Uga 1 / 514696 J.S.Irigny 1 / 523483 A.S. De Montchat Lyo 2 / 523483 A.S. De Montchat Lyo 3 / 523960 Et.S. Trinite Lyon 2 / 526814 A.S. Bellecour Perra 1 / 532336 Villeur A.S.A 1 / 550008 Chassieu Decines F.C 1 / 521194 USM PIERRE BENITE 1 D4 / 504303 Meyzieu 1 et 2 par mail / **VENISSIEUX FC en attente du mail d'inscription ?**



PV 404 DU JEUDI 4 OCTOBRE 2018

➡ COMMISSION COUPE U15

Mr MOUNIER Christian 06 68 03 65 42 cmglvu15@aliceadsl.fr

Comme évoqué en AG du GLM seules les équipes 3^e et 4^e division peuvent participer à la coupe du GLM
Npus ne pouvons pas prendre le FCL 4 en D2 et AS MONTCHAT 2 évoluant en D1

Equipes inscrites au 25/09/18 à vérifier : 521194 USM PIERRE BENITE 1 4^e DIV / 500080 Ly.O.Lyonnais Fem 5 / 500124 Asvel Villeurbanne 2 / 500124 Asvel Villeurbanne 3 / 500361 St Fons Co 1 / 504671 Decines Uga 2 / 504671 Decines Uga 1 / 505605 Lyon Football Fc 4 / 514696 J.S.Irigny 1 / 523483 A.S. De Montchat Lyo 4 / 523483 A.S. De Montchat Lyo 3 / 523483 A.S. De Montchat Lyo 2 / 523483 A.S. De Montchat Lyo 5 / 523960 Et.S. Trinite Lyon 2 / 526814 A.S. Bellecour Perra 2 / 532336 Villeur A.S.A 1 / 550008 Chassieu Decines F.C 2 / 553248 Bron Grand Lyon 2 / 504303 Meyzieu 2 D 3-3-4 D 4 par mail

Nombres d'équipes inscrites :19 dont 5 en 3^e div et 14 en 4^e div.

Clubs n'ayant pas inscrit d'équipes ; FC GERLAND / SCBTP / FEYZIN / VUFC / ASUL / **VENISSIEUX FC en attente du mail d'inscription. ?**

Pour les équipes 1 si elles participent à la Coupe du Rhône U 15, après le 1^{er} tour si elles sont éliminées et inscrites en Coupe GLM elles intégrerons la coupe du GLM.

➡ COMMISSION U13

Présent : Mr Olivier FARGET (u13glm@yahoo.fr)

RAPPEL IMPORTANT : L'horaire officiel de la catégorie U13 est **14 H 00** avec possibilité de dérogation.

Vous avez la possibilité de jouer à **10 H 00** (sous réserve de motivations sérieuses et valable à nous communiquer).

Vous avez la possibilité de jouer à **15 H 30** (sous réserve de motivations sérieuses et valable à nous communiquer).

Merci d'en prendre note, nous ne jouons pas à **11 H 00** ou à un autre horaire en catégorie U13 et lorsque vous nous faites une demande, vous devez nous donner une raison valable et sérieuse pour ce changement.

RAPPEL IMPORTANT : Les premiers mails nous arrivent et nous vous rappelons que lors de vos changements de dates, d'horaires ou de stade, je vous rappelle que le délai est fixé à 14 jours pour parution dans le PV dans les délais autorisés, en dessous des 14 jours, vous devez faire parvenir la copie de l'accord du club adverse. Lorsque vous nous faites passer vos changements d'horaires par mails ou courriers, merci de noter les numéros des rencontres, les noms et numéros des équipes, les poules, les stades avec l'adresse exacte, ainsi que la date et l'heure. Seuls les horaires autres que 14 H 00 seront renseignés sur le P.V. Lorsque vous nous faites passer un **changement d'horaire** par mail, fax ou courrier, merci d'indiquer **la poule** concernée par la rencontre, Le **numéro de la rencontre** (numéro à 8 chiffres), **le nom** et **numéro des équipes**, **le nom du stade** accompagné de l'adresse du stade ainsi que la **date** et **heure**. Merci d'avance. Cela évite de perdre du temps à la commission U13 de chercher les infos pour faire paraître sur le PV.

Courriers, Fax, Courriels des clubs :

USM PIERRE-BENITE (Poule - Equipe) : Mail reçu d'une personne non identifiable le jeudi 27 septembre 2018 à 17 H 56 pour informer le club de la JS IRIGNY d'un changement d'horaire pour le samedi 29 septembre 2018. Merci de faire un gros effort pour faire parvenir vos changements d'horaires dans les temps, sans oublier d'en avertir le Groupement et la commission U13.

A.S.V.E.L. section Football (Poule J – Equipe 5Féminin) : Mail reçu de Mr DIAZ Benjamin intendant du club le 24 septembre 2018 nous informant qu'en raison d'un manque de vestiaires au complexe sportif des Iris, toutes les rencontres de championnat de l'équipe 5 féminin à domicile auront lieu au **Complexe Sportif des Iris** (80 Rue Pierre Voyant à Villeurbanne) le samedi matin à **10 H 00**.

Feuilles de matchs manquantes : 1^{er} RAPPEL.

- **Journée 2** : (Poule A) Match 20943722 : OLYMPIQUE LYONNAIS 3 – FC GERLAND 1

- **Journée 2** : (Poule A) Match 20943728 : VENISSIEUX FC 3 – AS MONTCHAT 1

- **Journée 2** : (Poule A) Match 20943729 : FC LYON 5 – ES TRINITE 1

- **Journée 2** : (Poule B) Match 20943844 : AS MONTCHAT 2 – VILLEURBANNE UNITED FC 2



PV 404 DU JEUDI 4 OCTOBRE 2018

- **Journée 2** : (Poule B) Match 20943846 : ES TRINITE 3 – AS BUERS 1
- **Journée 2** : (Poule B) Match 20943847 : FC LYON 3 – ASUL 1
- **Journée 2** : (Poule C) Match 20943873 : FC LYON 6 – AS MONTCHAT 3
- **Journée 2** : (Poule C) Match 20943874 : VENISSIEUX FC 4 – AS BRON GRAND LYON 2
- **Journée 2** : (Poule C) Match 20943876 : SC BRON TERRAILLON LA PERLE 1 – US MEYZIEU 3
- **Journée 2** : (Poule D) Match 20943997 : AS BELLECOUR-PERRACHE 2 – AS MONTCHAT 4
- **Journée 2** : (Poule D) Match 20943997 : ASUL 2 – FC LYON 4
- **Journée 2** : (Poule E) Match 20944055 : FCBE FEYZIN BELLE ETOILE 1 – ASVEL 3
- **Journée 2** : (Poule E) Match 20944056 : AS MONTCHAT 5 – VILLEURBANNE UNITED FC 3
- **Journée 2** : (Poule E) Match 20944058 : ES CHARLY 1 – FC GERLAND 2
- **Journée 2** : (Poule F) Match 20944026 : USM PIERRE-BENITE 1 – UGA DECINES 1
- **Journée 2** : (Poule F) Match 20944027 : VENISSIEUX FC 5 – FC LYON 7
- **Journée 2** : (Poule F) Match 20944028 : AS MONTCHAT 6 – JS IRIGNY 1
- **Journée 2** : (Poule G) Match 20944168 : AS BUERS 3 – FCBE FEYZIN BELLE ETOILE 2
- **Journée 2** : (Poule G) Match 20944171 : VENISSIEUX FC 6 – US MEYZIEU 5
- **Journée 2** : (Poule H) Match 20944140 : FC ROULE LA MULATIERE 1 – ASVEL 4
- **Journée 2** : (Poule H) Match 20944141 : COM ST FONS 2 – UGA DECINES 2
- **Journée 2** : (Poule H) Match 20944143 : SC BRON TERRAILLON LA PERLE 2 – AS ALGERIENNE VILLEURBANNE 2
- **Journée 2** : (Poule I) Match 20944111 : FC LYON 9 – UGA DECINES 3
- **Journée 2** : (Poule I) Match 20944112 : CDFC CHASSIEU-DECINES 4 – FC GERLAND 4
- **Journée 2** : (Poule I) Match 20944114 : ASUL 3 – AS MONTCHAT 8
- **Journée 2** : (Poule J) Match 20944084 : FC LYON 10F – VENISSIEUX FC 8
- **Journée 2** : (Poule J) Match 20944085 : USM PIERRE-BENITE 3 – JS IRIGNY 2F
- **Journée 2** : (Poule J) Match 20944086 : CDFC CHASSIEU-DECINES 5F – VILLEURBANNE UNITED FC 4F

COMMISSION FESTIVAL U13

Présent : Mr Olivier FARGET (u13glm@yahoo.fr)

Rappel des règles pour le bon déroulement des plateaux du Festival U13 :

- Lors du tirage au sort du Festival U13, le club qui est tiré en premier à la charge du bon déroulement du plateau (organisation, sécurité, gestion de la feuille de match) et doit retourner la feuille de match et les feuilles de l'épreuve de jonglerie dans les délais (48 heures) au groupement LYON-METROPOLE.

- Vous devez télécharger les feuilles de matchs homologuées sur le site internet du District du Rhône de Football dans l'onglet groupement puis foot d'animation à cette adresse :

- Feuille de match et règlement du Festival U13 (à présenter par le club recevant aux autres clubs) :

<https://lyon-rhone.fff.fr/wp-content/uploads/sites/105/2017/10/Feuille-de-match-Coupe-U13.pdf>

- Feuille d'effectifs et de jongles du Festival U13 (à présenter par le club recevant aux autres clubs) :

<https://lyon-rhone.fff.fr/wp-content/uploads/sites/105/2017/10/Feuille-de-jonglerie-Coupe-U13.pdf>

- Le club recevant doit (suite au tirage et à la parution des poules) remplir cette feuille de match ainsi que les feuilles de jongles (Type de coupe, date, nom des clubs, numéros des Clubs) accompagné des autres clubs.

Règlement du Festival U13 : Horaire Obligatoire (14 H 00) :

- Rendez vous sur les stades à **13 H 15**.

- Début de l'épreuve de jonglerie à **13 H 40**.

- Début des rencontres à **14 H 00** précise (Horaire Obligatoire).

- Un joueur(e) ne pourra être inscrit (e) sur la feuille de match que si il (elle) en possession de sa licence ou, à défaut, d'une pièce d'identité avec sa photo et muni (e) d'un certificat médical qui peut-être celui figurant sur la demande de licence (original ou copie) établie au nom du joueur (e) et comportant le nom du médecin, la date de l'examen et sa signature manuscrite.

- L'équipe se compose de **8 joueurs** dont un gardien de but et de **3 remplaçants**.

- Pour les plateaux à **4 équipes**, les équipes joueront **3 matches de 20 minutes** (sans mi-temps).

- Ballon taille N°4

- Hors-jeu sanctionnés à partir de la ligne médiane.

- Les remplacements sont illimités et effectués à un arrêt de jeu.



PV 404 DU JEUDI 4 OCTOBRE 2018

- Coups francs directs ou indirectes en fonction de la faute (cf. lois du jeu foot à 8 sur site du District). Les joueurs adverses se placent à 6 m.
- Le gardien n'a pas la possibilité de se saisir du ballon à la main, dans sa surface de réparation, sur une passe d'un partenaire. Si c'est le cas, l'arbitre sifflera un coup franc indirect sur la ligne des 13m au plus proche de la faute.
- Interdiction pour le gardien de relancer le ballon de volée ou de ½ volée. Si c'est le cas, l'arbitre sifflera un coup franc indirect sur la ligne des 13m au plus proche de la faute.
- Sur une sortie de but la remise en jeu est réalisée aux 9m (au niveau du point de penalty) et non sur la ligne des 13m
- Sur toutes les reprises de jeu l'adversaire le plus proche doit se trouver au minimum à 6m.
- Dimension de la surface de réparation : 26m de large sur 13m de profondeur.

En l'absence d'arbitre officiel, l'arbitrage:

- Se fera à la pièce pour les poules de 4.
- Incombera à l'éducateur de l'équipe qui ne joue pas pour les poules de 3.

ATTENTION :

- Pour le bon déroulement des plateaux du "Festival U13" les rotations entre chaque match doivent être rapides. Durée du plateau = 1 heure 20 minutes (plateau de 4 équipes)
- Tous les enfants doivent participer.

Classement : S'il y a égalité entre deux équipes au niveau des points.

Il faut pour les départager prendre en compte dans cet ordre les éléments suivants :

- Goal average particulier.
- Epreuve de jonglerie que l'on réalise systématiquement avant le début des rencontres.
- Goal average général.

Nouvelles mesures réglementaires de l'épreuve de jonglerie : *L'épreuve de jonglerie (voir règlement sur la feuille épreuve de jonglerie) est à réaliser obligatoirement avant le début des rencontres. Dans le cas où celle-ci ne serait pas effectuée, aucune équipe ne sera qualifiée pour le tour suivant. Si une ou plusieurs équipes ne réalisent pas l'épreuve de jonglerie avant les rencontres, l'ensemble de leurs rencontres seront considérées comme perdues.*

Déroulement de l'épreuve de jonglerie : Les éducateurs se réunissent avec la feuille de match à remplir. Ils réunissent les joueurs des deux équipes (A avec B et C avec D) afin de rappeler le règlement de l'épreuve de jonglerie. Puis, les enfants réalisent l'épreuve de jonglerie en binôme (un joueur de chaque équipe). Chaque joueur compte les jonglages de son adversaire et les résultats sont annoncés au fur et à mesure aux éducateurs.

Objectif :

- Pieds(s) : 50 contacts.
- Tête : 20 contacts.
- Levée du ballon au pied pour le jonglage au(x) pied(s) et à la main pour le jonglage tête.
- Aucune surface de rattrapage.
- Tous les enfants participent et réalisent deux essais au(x) pied(s) et deux essais à la tête.
- Le deuxième essai est réalisé uniquement si le premier n'a pas permis d'atteindre l'objectif fixé.
- Seul le meilleur essai au(x) pied(s) et à la tête de chaque joueur est pris en compte.

Comptage des points : Il s'effectue sur le total des 8 meilleurs résultats (addition des résultats pieds + tête) sur les 11 participants. En cas d'égalité prendre le meilleur 9^{ème}, le meilleur 10^{ème} et enfin le meilleur 11^{ème}.

2^{ème} tour : Samedi 13 octobre 2018 à 14 H 00 (Horaire Obligatoire).

Poule 1 : VILLEURBANNE UNITED 1 / UGA DECINES 1 / FCBE FEYZIN BELLE ETOILE 1 / AS BUERS 1 (Stade de la Viabert)

Poule 2 : AS MONTCHAT 1 / USM PIERRE-BENITE 1 / ASUL 1 / ES TRINITE 1 (Stade Marc Vivien Foé)

Poule 3 : AS BRON GRAND LYON 1 / VENISSIEUX FC 1 / ES CHARLY 1 / FC GERLAND 1 (Stade Jean Jaurès)

Poule 4 : CDFC CHASSIEU-DECINES 1 / ASVEL 1 / FC LYON 1 / OLYMPIQUE LYONNAIS 1 (Stade Romain Tisserand)

Les équipes classées 1^{ère} et 2^{ème} de chaque poule seront qualifiées pour les finales de Groupement.



PV 404 DU JEUDI 4 OCTOBRE 2018

➡ COMMISSION COUPE GLM U13

Présent : Mr Olivier FARGET (u13glm@yahoo.fr)

INFORMATION IMPORTANTE : Suite à la modification de l'article 10 des règlements Sportifs du District de Lyon et du Rhône de football présenté par la commission technique et des jeunes validé lors de l'Assemblée Générale du District du 12 juin 2015 à Montanay concernant les conditions de déroulement des rencontres au niveau de la qualification des joueurs. Pour les coupes de Groupements (Principale et complémentaire) en catégorie U13, à compter du 2ème tour, les équipes inférieures ne pourront utiliser plus de 3 (trois) joueurs ayant évolué en équipes supérieures lors des tours précédent.

Rappel des règles pour le bon déroulement des plateaux de coupe de Groupement :

- Lors du tirage au sort de la coupe de groupement, le club qui est tiré en premier à la charge du bon déroulement du plateau (organisation, sécurité, gestion de la feuille de match) et doit retourner la feuille de match et les feuilles de l'épreuve de jonglerie dans les délais (**48 heures**) au groupement LYON-METROPOLE.
- Vous devez télécharger les feuilles de matchs homologuées sur le site internet du District du Rhône de Football dans l'onglet groupement puis foot d'animation à cette adresse :
- Feuille de match et règlement de la coupe de groupement (à présenter par le club recevant aux autres clubs) : <https://lyon-rhone.fff.fr/wp-content/uploads/sites/105/2017/10/Feuille-de-match-Coupe-U13.pdf>
- Feuille d'effectifs et de jongles de la coupe de groupement (à présenter par le club recevant aux autres clubs) : <https://lyon-rhone.fff.fr/wp-content/uploads/sites/105/2017/10/Feuille-de-jonglerie-Coupe-U13.pdf>
- Le club recevant doit (suite au tirage et à la parution des poules) remplir cette feuille de match ainsi que les feuilles de jongles (Type de coupe, date, nom des clubs, numéros des Clubs) accompagné des autres clubs.

Règlement de la Coupe de Groupement catégorie U13 :

- Rendez vous sur les stades à **13 H 15**.
 - Début de l'épreuve de jonglerie à **13 H 40**.
 - Début des rencontres à **14 H 00** précise.
 - Un joueur(e) ne pourra être inscrit (e) sur la feuille de match que si il (elle) en possession de sa licence ou, à défaut, d'une pièce d'identité avec sa photo et muni (e) d'un certificat médical qui peut-être celui figurant sur la demande de licence (original ou copie) établie au nom du joueur (e) et comportant le nom du médecin, la date de l'examen et sa signature manuscrite.
 - L'équipe se compose de **8 joueurs** dont un gardien de but et de **3 remplaçants**.
 - Pour les plateaux à **4 équipes**, les équipes joueront **3 matches de 20 minutes** (sans mi-temps).
 - Pour les plateaux à **3 équipes**, les équipes joueront **2 matches de 30 minutes** (sans mi-temps).
 - Ballon taille N°4
 - Hors-jeu sanctionnés à partir de la ligne médiane.
 - Les remplacements sont illimités et effectués à un arrêt de jeu.
 - Coups francs directes ou indirectes en fonction de la faute (cf. lois du jeu foot à 8 sur site du District). Les joueurs adverses se placent à 6 m.
 - Le gardien n'a pas la possibilité de se saisir du ballon à la main, dans sa surface de réparation, sur une passe d'un partenaire. Si c'est le cas, l'arbitre sifflera un coup franc indirect sur la ligne des 13m au plus proche de la faute.
 - Interdiction pour le gardien de relancer le ballon de volée ou de ½ volée. Si c'est le cas, l'arbitre sifflera un coup franc indirect sur la ligne des 13m au plus proche de la faute.
 - Sur une sortie de but la remise en jeu est réalisée aux 9m (au niveau du point de penalty) et non sur la ligne des 13m
 - Sur toutes les reprises de jeu l'adversaire le plus proche doit se trouver au minimum à 6m.
 - Dimension de la surface de réparation : 26m de large sur 13m de profondeur.
- En l'absence d'arbitre officiel, l'arbitrage :
- Se fera à la pièce pour les poules de 4.
 - Incombera à l'éducateur de l'équipe qui ne joue pas pour les poules de 3.

ATTENTION :

- Pour le bon déroulement des plateaux de la "Coupe U13" les rotations entre chaque match doivent être rapides. Durée du plateau = 1 heure 20 minutes (plateau de 4 équipes)
- Tous les enfants doivent participer.



PV 404 DU JEUDI 4 OCTOBRE 2018

Classement : S'il y a égalité entre deux équipes au niveau des points.

Il faut pour les départager prendre en compte dans cet ordre les éléments suivants :

- Goal average particulier.
- Epreuve de jonglerie que l'on réalise systématiquement avant le début des rencontres.
- Goal average général.

Nouvelles mesures réglementaires de l'épreuve de jonglerie : L'épreuve de jonglerie (voir règlement sur la feuille épreuve de jonglerie) est à réaliser obligatoirement avant le début des rencontres. Dans le cas où celle-ci ne serait pas effectuée, aucune équipe ne sera qualifiée pour le tour suivant. Si une ou plusieurs équipes ne réalisent pas l'épreuve de jonglerie avant les rencontres, l'ensemble de leurs rencontres seront considérées comme perdues.

Déroulement de l'épreuve de jonglerie : Les éducateurs se réunissent avec la feuille de match à remplir. Ils réunissent les joueurs des deux équipes (A avec B et C avec D) afin de rappeler le règlement de l'épreuve de jonglerie. Puis, les enfants réalisent l'épreuve de jonglerie en binôme (un joueur de chaque équipe). Chaque joueur compte les jonglages de son adversaire et les résultats sont annoncés au fur et à mesure aux éducateurs.

Objectif :

- Pieds(s) : 50 contacts.
- Tête : 20 contacts.
- Levée du ballon au pied pour le jonglage au(x) pied(s) et à la main pour le jonglage tête.
- Aucune surface de rattrapage.
- Tous les enfants participent et réalisent deux essais au(x) pied(s) et deux essais à la tête.
- Le deuxième essai est réalisé uniquement si le premier n'a pas permis d'atteindre l'objectif fixé.
- Seul le meilleur essai au(x) pied(s) et à la tête de chaque joueur est pris en compte.

Comptage des points : Il s'effectue sur le total des 8 meilleurs résultats (addition des résultats pieds + tête) sur les 11 participants. En cas d'égalité prendre le meilleur 9^{ème}, le meilleur 10^{ème} et enfin le meilleur 11^{ème}.

2^{ème} tour : Samedi 13 octobre 2018 à 14 H 00

Poule 1 : FC LYON 4 / VILLEURBANNE UNITED 2 / AS MONTCHAT 2 / FC GERLAND 3 (Stade à confirmer)

Poule 2 : ES TRINITE 2 / SC BRON TERRAILLON LA PERLE 1 / AS ALGERIENNE 2 / FC LYON 6 (Stade Jules Bavozet)

Poule 3 : AS BELLECOUR-PERRACHE 2 / VENISSIEUX FC 2 / ASVEL 3 / AS BRON GRAND LYON 2 (Stade Sonny Anderson)

Poule 4 : FC LYON 2 / AS MONTCHAT 3 / AS BRON GRAND LYON 3 / AS MONTCHAT 7 (Stade à confirmer)

Poule 5 : FCBE FEYZIN BELLE ETOILE 2 / USM PIERRE-BENITE 2 / VENISSIEUX FC 3 / CO ST FONS 1 (Stade Jean Bouin)

Poule 6 : VENISSIEUX FC 5 / OLYMPIQUE LYONNAIS 3 / CDFC CHASSIEU-DECINES 2 / FC LYON 3 (Stade à confirmer)

COMMISSION COUPE GLM U13 COMPLEMENTAIRE

Présent : Mr Olivier FARGET (u13glm@yahoo.fr)

INFORMATION IMPORTANTE : Suite à la modification de l'article 10 des règlements Sportifs du District de Lyon et du Rhône de football présenté par la commission technique et des jeunes validé lors de l'Assemblée Générale du District du 12 juin 2015 à Montanay concernant les conditions de déroulement des rencontres au niveau de la qualification des joueurs. Pour les coupes de Groupements (Principale et complémentaire) en catégorie U13, à compter du 2^{ème} tour, les équipes inférieures ne pourront utiliser plus de 3 (trois) joueurs ayant évolué en équipes supérieures lors des tours précédent.

Rappel des règles pour le bon déroulement des plateaux de coupe de Groupement :

- Lors du tirage au sort de la coupe de groupement, le club qui est tiré en premier à la charge du bon déroulement du plateau (organisation, sécurité, gestion de la feuille de match) et doit retourner la feuille de match et les feuilles de l'épreuve de jonglerie dans les délais (**48 heures**) au groupement LYON-METROPOLE.
- Vous devez télécharger les feuilles de matchs homologuées sur le site internet du District du Rhône de Football dans l'onglet groupement puis foot d'animation à cette adresse :
- Feuille de match et règlement de la coupe de groupement (à présenter par le club recevant aux autres clubs) : <https://lyon-rhone.fff.fr/wp-content/uploads/sites/105/2017/10/Feuille-de-match-Coupe-U13.pdf>



PV 404 DU JEUDI 4 OCTOBRE 2018

- Feuille d'effectifs et de jongles de la coupe de groupement (à présenter par le club recevant aux autres clubs) : <https://lyon-rhone.fff.fr/wp-content/uploads/sites/105/2017/10/Feuille-de-jonglerie-Coupe-U13.pdf>
- Le club recevant dois (suite au tirage et a la parution des poules) remplir cette feuille de match ainsi que les feuilles de jongles (Type de coupe, date, nom des clubs, numéros des Clubs) accompagné des autres clubs.

Règlement de la Coupe de Groupement catégorie U13 :

- Rendez vous sur les stades à **13 H 15**.
 - Début de l'épreuve de jonglerie à **13 H 40**.
 - Début des rencontres à **14 H 00** précise.
 - Un joueur(e) ne pourra être inscrit (e) sur la feuille de match que si il (elle) en possession de sa licence ou, à défaut, d'une pièce d'identité avec sa photo et muni (e) d'un certificat médical qui peut-être celui figurant sur la demande de licence (original ou copie) établie au nom du joueur (e) et comportant le nom du médecin, la date de l'examen et sa signature manuscrite.
 - L'équipe se compose de **8 joueurs** dont un gardien de but et de **3 remplaçants**.
 - Pour les plateaux à **4 équipes**, les équipes joueront **3 matches de 20 minutes** (sans mi-temps).
 - Pour les plateaux à **3 équipes**, les équipes joueront **2 matches de 30 minutes** (sans mi-temps).
 - Ballon taille N°4
 - Hors-jeu sanctionnés à partir de la ligne médiane.
 - Les remplacements sont illimités et effectués à un arrêt de jeu.
 - Coups francs directes ou indirectes en fonction de la faute (cf. lois du jeu foot à 8 sur site du District). Les joueurs adverses se placent à 6 m.
 - Le gardien n'a pas la possibilité de se saisir du ballon à la main, dans sa surface de réparation, sur une passe d'un partenaire. Si c'est le cas, l'arbitre sifflera un coup franc indirect sur la ligne des 13m au plus proche de la faute.
 - Interdiction pour le gardien de relancer le ballon de volée ou de ½ volée. Si c'est le cas, l'arbitre sifflera un coup franc indirect sur la ligne des 13m au plus proche de la faute.
 - Sur une sortie de but la remise en jeu est réalisée aux 9m (au niveau du point de penalty) et non sur la ligne des 13m
 - Sur toutes les reprises de jeu l'adversaire le plus proche doit se trouver au minimum à 6m.
 - Dimension de la surface de réparation : 26m de large sur 13m de profondeur.
- En l'absence d'arbitre officiel, l'arbitrage:
- Se fera à la pièce pour les poules de 4.
 - Incombera à l'éducateur de l'équipe qui ne joue pas pour les poules de 3.

ATTENTION :

- Pour le bon déroulement des plateaux de la "Coupe U13" les rotations entre chaque match doivent être rapides. Durée du plateau = 1 heure 20 minutes (plateau de 4 équipes)
- Tous les enfants doivent participer.

Classement : S'il y a égalité entre deux équipes au niveau des points.

Il faut pour les départager prendre en compte dans cet ordre les éléments suivants :

- Goal average particulier.
- Epreuve de jonglerie que l'on réalise systématiquement avant le début des rencontres.
- Goal average général.

Nouvelles mesures réglementaires de l'épreuve de jonglerie : L'épreuve de jonglerie (voir règlement sur la feuille épreuve de jonglerie) est à réaliser obligatoirement avant le début des rencontres. Dans le cas ou celle-ci ne serait pas effectuée, aucune équipe ne sera qualifiée pour le tour suivant. Si une ou plusieurs équipes ne réalisent pas l'épreuve de jonglerie avant les rencontres, l'ensemble de leurs rencontres seront considérées comme perdues.

Déroulement de l'épreuve de jonglerie : Les éducateurs se réunissent avec la feuille de match à remplir. Ils réunissent les joueurs des deux équipes (A avec B et C avec D) afin de rappeler le règlement de l'épreuve de jonglerie. Puis, les enfants réalisent l'épreuve de jonglerie en binôme (un joueur de chaque équipe). Chaque joueur compte les jonglages de son adversaire et les résultats sont annoncés au fur et à mesure aux éducateurs.

Objectif :

- Pieds(s) : 50 contacts.



PV 404 DU JEUDI 4 OCTOBRE 2018

- Tête : 20 contacts.
- Levée du ballon au pied pour le jonglage au(x) pied(s) et à la main pour le jonglage tête.
- Aucune surface de rattrapage.
- Tous les enfants participent et réalisent deux essais au(x) pied(s) et deux essais à la tête.
- Le deuxième essai est réalisé uniquement si le premier n'a pas permis d'atteindre l'objectif fixé.
- Seul le meilleur essai au(x) pied(s) et à la tête de chaque joueur est pris en compte.

Comptage des points : il s'effectue sur le total des 8 meilleurs résultats (addition des résultats pieds + tête) sur les 11 participants. En cas d'égalité prendre le meilleur 9^{ème}, le meilleur 10^{ème} et enfin le meilleur 11^{ème}.

2^{ème} tour : Samedi 13 octobre 2018 à 14 H 00

Poule 1 : JS IRIGNY 2 / FC LYON 5 / FC GERLAND 2 / US MEYZIEU 2 (Stade d'Ivours)

Poule 2 : ASUL 3 / AS MONTCHAT 5 / AS MONTCHAT 6 / ES TRINITE 3 (Stade Séverine)

Poule 3 : US MEYZIEU 3 / VENISSIEUX FC 6 / VILLEURBANNE UNITED 3 / FC GERLAND 4 (Stade des Servièrès)

Poule 4 : ASVEL 4 / AS MONTCHAT 4 / US MEYZIEU 5 / US MEYZIEU 4 (Stade des Iris)

Poule 5 : UGA DECINES 2 / CDFC CHASSIEU-DECINES 4 / ASVEL 2 (Stade Raymond Troussier)

Poule 6 : VENISSIEUX FC 4 / AS MONTCHAT 8 / UGA DECINES 3 (Stade a confirmer)

COMMISSION PLATEAUX U13

Présent : Mr Olivier FARGET (u13glm@yahoo.fr)

Sur demande de la commission technique et des Jeunes du District de Lyon et du Rhône, des plateaux à 3 ou 4 équipes auront lieu pour permettre aux enfants de continuer à jouer en même temps que les plateaux de Coupe de Groupement. Ces plateaux auront lieu dans les clubs ne recevant pas de plateau de Coupe de Groupement ni de plateau du Festival U13.

Plateau 1 : FC ROULE LA MULATIERE 1 / JS IRIGNY 1 / ASUL 2 (Stade Danilo)

Plateau 2 : AS ALGERIENNE 1 / US MEYZIEU 6 / CDFC CHASSIEU-DECINES 3 (Stade Ahmed Mokrane)

COMMISSION U11

Présents : S.BLANC u7groupement@laposte.net

Pour info merci d'utiliser uniquement la boîte mail de la commission U11 et celle du groupement.

Mr MOLINARI étant absent jusqu'à nouvel ordre est non joignable au téléphone.

Quelques rappels en ce début de saison après seulement 2 journées.

Les feuilles de matchs doivent arriver au groupement et non sur la boîte mail de la commission seule les feuilles originales font foi et seront prises en compte.

Encore une fois anticipez vos plannings suffisamment tôt pour ne pas prévenir les clubs visiteurs le vendredi pour un changement de stade ou d'horaires pour le match du samedi et prévenez les clubs aussi et surtout **le GLM de vos horaires de matchs**. Les demandes de changement d'horaire doivent parvenir 8 jours au minimum au groupement pour parution le jeudi au PV.

Trop de clubs absents sur les 2 premières journées faute de renseignements sur les horaires.

Le calendrier vous à été envoyé sur votre messagerie officielle et est en ligne sur le site du District.

Quelques rectificatifs cependant :

AS MONTCHAT :

Montchat 1 : Plateau A303 du 06/10 à 11h au stade Foé (équipes Montchat 3 - Meyzieu 1 - Fc Lyon 3)

Montchat 2 : Plateau B303 du 06/10 à 10h au stade Juninho (équipes Vénissieux 2 - Trinité 2 - Gerland 4)

Montchat 3 : Plateau A401 du 13/10 à 10h au stade Foé (équipes OL 1 - Buers 1 - AS Bron 1)

Plateau D303 du 06/10 à 14h au stade Juninho (équipes As AS Bron 2 - FC Lyon 8)

Plateau D603 du 20/10 à 14h au stade Juninho (équipes Meyzieu 3 - Gerland 3)

Montchat 5 : Plateau C402 du 13/10 à 14h au stade Juninho (équipes Vénissieux 3 - UGA Décines 1 - Bron Terrail. 1)

Montchat 7 : Plateau E601 du 20/10 à 10h au stade Juninho (équipes Vénissieux 6 - ASVEL 3 - SCBTP. 2)

Montchat 8 : Plateau G401 du 13/10 à 10h au stade Juninho (équipes Feyzin 2 - Vénissieux 7 - Roule Mulatière 2)

JS IRIGNY

Le plateau U11, **Poule E** du 6 octobre 2018 à Irigny aura lieu à 11h00 Stade d'Yvours



PV 404 DU JEUDI 4 OCTOBRE 2018

Le plateau U11 du 13 octobre **Poule E** aura lieu à 11h00 stade d'Yvours à Irigny

Le plateau U11 du samedi 13 octobre **Poule F** aura lieu à 14h00 stade d'Yvours à Irigny.

ASBGL : Toutes les rencontres se joueront au stade J. JAURES à 10H

ES CHARLY : Horaire Plateau U 11 Saison 2018 / 2019 : 14 h 00 Stade Raymond Bourette CHARLY.

Confusion plateau E301 et E201 Lu et noté erreur de la commission.

FC LYON

PLATEAU U11 GLM PHASE 1 SITE DU FC LYON				
Jour	Coup Envoi	Compétition	Adversaires	Lieu
Sam 06/10	10h00	Plateau GLM	Site Fc Lyon 1 (A301)	Stade Ebrard / Vuillermet
			OL 1, Chassieu Décines Fc 1, As Bellecour P. 1	196 Avenue Paul Santy, 69008 Lyon
	10h00	Plateau GLM	Site Fc Lyon 5 (C302)	Stade du Clos Layat - Synthétique 2
	10h00	Plateau GLM	Fc Vénissieux 3, Asa Villeurbanne 2, Es Trinité 3	260 Route de Vienne 69008 Lyon
			Site Fc Lyon 9 (E304)	Stade du Clos Layat - Synthétique 1
	10h00	Plateau GLM	Cbe Feyzin 1, As Montchat 7, Us Meyzieu 4	260 Route de Vienne 69008 Lyon
Jour	Coup Envoi	Compétition	Adversaires	Lieu
Sam 13/10	10h00	Plateau GLM	Fc Lyon 1 (A404)	Stade Ebrard / Vuillermet
			Es Trinité 1, Fc Lyon 3	196 Avenue Paul Santy, 69008 Lyon
	10h00	Plateau GLM	Site Fc Lyon 8 (D401)	Stade du Clos Layat - Synthétique 1
			Fc Vénissieux 4, Villeurbanne U. 3, Asa Villeurbanne 3	260 Route de Vienne 69008 Lyon
10h00	Plateau GLM	Site Fc Lyon 7 (C401)	Stade du Clos Layat - Synthétique 2	
		Asvel 2, Cs Lyon 8 1, Fc Lyon 5	260 Route de Vienne 69008 Lyon	
Jour	Coup Envoi	Compétition	Adversaires	Lieu
Sam 20/10	10h00	Plateau GLM	Site Fc Lyon 11 (F501)	Stade Ebrard / Vuillermet
			Us Meyzieu 5, As Buers 4, Js Irigny 2	196 Avenue Paul Santy, 69008 Lyon
	10h00	Plateau GLM	Site Fc Lyon 4 (B502)	Stade Ebrard / Vuillermet
			Es Trinité 2, Villeurbanne U. 2	196 Avenue Paul Santy, 69008 Lyon
	10h00	Plateau GLM	Site Fc Lyon 10 (E502)	Stade du Clos Layat - Synthétique 2
Fc Lyon 9, Usm Pierre Bénite 2, Us Meyzieu 6			260 Route de Vienne 69008 Lyon	
10h00	Plateau GLM	Site Fc Lyon 12 (F503)	Stade du Clos Layat - Synthétique 1	
			Fc Gerland 4, As Bron GL. 3, Cs Lyon 8 3	260 Route de Vienne 69008 Lyon

ASAV : Tous les matchs à 10H Stade MOKRANE

VENISSIEUX FC

PLATEAUX U 11 DU SAMEDI 06/10/2018 VENISSIEUX F.C. SE JOUERONT à 14h00 STADE L.GERIN

POULE E PLATEAU E303 VENISSIEUX F.C. 6 - A.S.BELLECOUR 4 -USM PIERRE BENITE 2

POULE G PLATEAU G304 VENISSIEUX F.C. 7F - A.S.V.E.L. 5F - F.C.LYON 13 F - F.C.LYON 14 F

PLATEAUX DU SAMEDI 13/10/2018 AU STADE L.GERIN

10 H 00 POULE F PLATEAU F403 VENISSIEUX .F.C. 8 -F.C.LYON 12 -A.S.MONTCHAT 6 - F.C.LYON 11

14 H 00 POULE G PLATEAU G403 VENISSIEUX .F.C. 9 -C.S.LYON 4 -J.S.IRIGNY-FCLYON 13F

O.LYONNAIS : Tous les plateaux à 10H Groupama Academy

UGA : Tous les plateaux à 10H Stade TROUSSIER

ASVEL : Tous les plateaux à 10H

FEYZIN : Inscription d'une équipe 3 elle prend la place de l'exempt 10 en poule E

ES TRINITE : Journée 4 Poule D du 13 octobre se jouera à 14h00 stade Pierre Bavozet 69008 Lyon Equipes concernées :

FC VENISSIEUX 5 FC GERLAND 3 et ES TRINITE 4

CS LYON : Toutes les rencontres à 10H Stade SAEZ

CDFC

Poule B N° B 302 journée 3 équipes concernées (chassieu decines fc 2 - meyzieu 2 - fcl 2 et 4)

samedi 06-10-2018 11H00 (après festi foot U9) stade Romain TISSERAND



PV 404 DU JEUDI 4 OCTOBRE 2018

Poule F N° F302 3me journée équipes concernées (chassieu decines fc 5 - irigny 2 - montchat 6-ASBGL 3)
samedi 06-10-2018 10h00 stade Raymond TROUSIER 38 avenue Jean MACE

Poule G N°G303 journée 3 équipes concernées (chassieu decines fc6 fille - lyon 8me4 - uga3 -montchat8)
samedi 06-10-2018 10H00 stade Raymond TROUSSIER 38 avenue Jean MACE

USM PIERRE BENITE : Votre 3eme équipe intègre la poule D et remplace exempt 7.

VUFC : Poule D (D304) du samedi 6 octobre 2018 se jouera à 11h00 stade de la Viabert

Clubs concernés : UGA(2) - FC Gerland(3)

CO ST FONS : Plateau B 301 à 10h stade de la gare .(ASAV 1- FC UNITED 2)lu et noté.

Un rappel à tous les clubs : Les feuilles d'effectifs sont OBLIGATOIRES, et ce sur le plateau ou vous vous trouvez .

Match à MEYZIEU du 22 septembre : Vénissieux et FCL n'avaient ni feuille d'effectif ni licences

Match à CHARLY du 22 septembre : ASVEL pas de feuille d'effectif pas de licences

Match à FEYZIN du 22 septembre : ST FONS : pas de feuille d'effectif pas de licences

Pour le club de VENISSIEUX, je rappelle que la feuille d'effectif est à remplir entièrement : nom, prénom licence du joueur ainsi que les informations concernant les éducateurs.

Match à IRIGNY du 22 septembre : VENISSIEUX : 1^{er} feuille effectif : uniquement les prénoms

2^{ème} feuille effectif : toutes les licences étaient en cours ????

COMMISSION U9

Présent : Mr T.COIGNOT

Pour rajouter des équipes merci de le faire par messagerie.

Indiquer nous vos équipes féminines.

Merci également de nous proposer vos terrains à défaut nous désignerons d'office. Merci.

Mail des clubs :

AS MONTCHAT inscriptions de 2 équipes supplémentaire = 12.

Proposition accueil festi-foot :

06/10 à 09h30 (Plateau U11 à 11h00) / 20/10 à 10h00 / 17/11 à 10h00

01/12 à 10h00 / 16/12 à 10h00

FEYZIN : Inscription d'une équipe 4

CO ST FONS :

Proposition de terrains pour le 20 octobre et 17 novembre. Remerciements.

Engagement d'une troisième équipe.

FCL : Propositions de terrains pour l'année au stade du Clos Layat . Remerciements.

ASBGL : Proposition de terrain pour le 20 octobre. Remerciements.

FESTI-FOOT DU 6 OCTOBRE

FESTI-FOOT à 9H30

SCBTP Stade L.LAGRANGE : SCBTP 3-4 / CDFC 3-4 / ASVEL 3-4 / FCL 3-4

AS MONTCHAT Stade FOE : AS MONTCHAT 1-2 / ASAV 1-2 / CO ST FONS 1-2-3 / UGA 1-2

AS BELLECOUR Stade S.ANDERSON : AS BELLECOUR 3-4F /ASBGL 3 / ES TRINITE 3-4 / ROULE MULATIERE 3 /FC GERLAND3-4

CHASSIEU DECINES Stade TISSERAND : CDFC 1-2 / ASBGL 1-2 /ASVEL 1-2 /FEYZIN 1-2 /ASUL 1-2

CHASSIEU DECINES Stade TISSERAND : CDFC 5-6F / AS MONTCHAT 5-6 / ASVEL 5-6 /FCL 5-6

VILLEURBANNE UNITED FC Stade de la VIABERT : VUFC 3-4F / VENISSIEUX FC 5-+6 / US MEYZIEU 5-6 / FCL 7-8

USM P.BENITE Stade BROTIILLON : PIERRE BENITE 1-2 / AS BELLECOUR 1-2 / VUFC 1-2 / JS IRIGNY 1 /LYON SPORT METROPOLE 1

JS IRIGNY Stade YVOURS : IRIGNY 2-3 / ASUL 3 /SCBTP 1-2 / VENISIEUX FC 11-16 / FCL 15-16

FESTI-FOOT à 10H

CHARLY Stade R.BOURETTE : CHARLY 1-2 / AS BUERS 1-2 / ES TRINITE 1-2 / O.LYONNAIS 1-2

FEYZIN Stade J.BOUIN : FEYZIN 3-4 / AS MONTCHAT 11-12 /FCL 13-14 / VENISSIEUX FC 9-10

FCL CLOS LAYAT : FCL 1-2 / VENISSIEUX FC 1-2 / UGA 3 / US MEYZIEU 3-4 / O.LYONNAIS 3

US MEYZIEU Stade des SERVIZIERES : US MEYZIEU 1-2 / ROULE MULATIERE 1-2 / FC GERLAND 1-2 / AS MONTCHAT 3-4



PV 404 DU JEUDI 4 OCTOBRE 2018

US MEYZIEU Stade des SERVIZIERES : US MEYZIEU 7-8 / FCL 11-12 / VENISSIEUX FC 7-8 / AS MONTCHAT 7-8
VENISSIEUX FC Stade DELAUNE : VENISSIEUX FC 3-4 / FC GERLAND 5 / ES TRINITE 5 / AS MONTCHAT 9-10 / FCL 9-10

FESTI-FOOT du 22 septembre

VUFC manque feuille effectif FC ROULE MULATIERE et LYON SPORT METROPOLE

UGA : RAS

En attente de retour des autres festi-foot ?

COMMISSION U7

Présent : Mr C.MOUNIER

Première journée le **29 septembre** 2018 Journée d'accueil à VENISSIEUX Stade L.GERIN

Pour rajouter des équipes merci de le faire par messagerie.

Indiquer nous vos équipes féminines.

Prenez l'habitude de venir avec votre feuille d'effectif pré remplie et de ne pas dire à la table de marque ou au club recevant "on vous l'envoie par mail". Merci.

Merci également de nous proposer vos terrains à défaut nous désignerons d'office. Merci

Rappel des dates :13/10 – 10/11 – 24/11 – 8/12 – 9/03/19 -23/03/19 -6/04/19 -11/05/19 JND le 25 mai .

Mail des clubs

AS MONTCHAT

Proposition accueil festi-foot : 13/10 / 10/11 / 24/11

JS IRIGNY : Proposition de terrain pour le 13 octobre. Remerciements. Suppression d'une équipe reste 2

CO ST FONTS : Proposition de terrains pour le 13 octobre et 10 novembre. Remerciements.

AS BELLECOUR : Proposition de terrains pour toute la saison. Remerciements.

FC ROULE : Proposition de terrains pour toute la saison. Remerciements

FCL : Propositions de terrains pour l'année au stade du Clos Layat . Remerciements.

ASBGL : Proposition de terrain pour le 13 octobre. Remerciements

Il nous manque des terrains pour les prochains festi-foot merci de faire l'offre.

JOURNEE D'ACCUEIL du 29 septembre.

Remerciements au club du VENISSIEUX FC

Remerciements aux éducateurs pour leur présence.

Remerciements aux membres du GLM ainsi que tous les bénévoles qui ont permis que cette journée se déroule dans les meilleures conditions.

Le matin 48 équipes étaient convoquées,43 présentes temps gris mais la matinée c'est bien déroulé.

L'après midi 36 équipes convoquées,33 présentes. Beau soleil.

Beaucoup de difficultés à faire respecter les horaires, beaucoup de d'accompagnateurs ne connaissent pas les règles du foot d'animation..

Les festi-foot ne sont pas un championnat mais un éveil au football pour les enfants..

Les documents concernant la pratique du foot animation est disponible sur le site du District ça serait bien de les consulter.

Remerciements à M.CHAUVOT pour sa visite amicale et P.PARENT.

FESTI-FFOT du 13 octobre

FESTI-ANIMATION ASBGL Stade J. JAURES Convocation à 9H00 début 9H30 précise.

ASBGL 1-2 / ASUL 1-2 / ASVEL 1-2 / SCBTP 1-2 / VENISSIEUX 1-2 / AS MONTCHAT 1-2-3 / US MEYZIEU 1-2-3 / FF GERLAND 4-5

CO ST FONTS Stade de la gare à 10H : CO ST FONTS 1 / ASVEL 3-4 / FCL 1-2-3-4 / ES TRINITE 4-5 / FC GERLAND 1-2-3

JS IRIGNY Stade YVOURS à 10H : JS IRIGNY 1-2 / FEYZIN 1-2-3 / AS BUERS 1-2 / PIERRE BENITE 1 / FCL 9-10-11-12 / ASAV 1-2-3

FC ROULE MULATIERE Stade DANILO à 10H : FC ROULE 1 / FCL 5-6-7-8 / UGA 1-2-3 / VENISSIEUX FC 3-4-5-6 / CDFC 3-4

AS MONTCHAT Stade FOE à 10H:AS MONTCHAT 4-5-6 /US MEYZIEU 4-5-6 / ES TRINITE 1-2-3 / CDFC 1-2 / LYON SPORT 1

AS BELLECOUR Stade S.ANDERSON à 10H : BELLECOUR 1-2-3 / US MEYZIEU 7-8-9 /VENISSIEUX FC 7-8-9-10 / VUFC 1-2